



8

## - ATTESTATION -

Je soussigné, Gérard LIOT, Maire d'Aussac-Vadalle certifie que la Commune a réalisé en 2010, deux réfections de parking. La première concerne l'entrée du parking de la Belle Cantinière et la seconde, concerne l'aménagement du parking du Centre Socioculturel.

- La 1<sup>ère</sup> réalisation d'un montant de 12 875,00 € H.T à la société EUROVIA
- La 2<sup>nde</sup> réalisation d'un montant de 9 888,00 € H.T à la société EIFFAGE

Pour ces réalisations, la commune a reçu un fond de concours de la Communauté de Communes de la Boixe à répartir sur les deux interventions (à savoir 5 007,25 € pour le parking de la Belle Cantinière).

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Aussac-Vadalle,

Le 02 mai 2011



Le Maire,  
Gérard LIOT

Mairie rue de la République 16560 Aussac-Vadalle

Tél : 05 45 20 61 60 /Télécopie: 05 45 20 76 36

Courriel : [mairie@aussac-vadalle.fr](mailto:mairie@aussac-vadalle.fr)

Internet : [www.aussac-vadalle.fr](http://www.aussac-vadalle.fr)